

ML 26 février
2020

Les énergies renouvelables, une compétence supplémentaire

SOCIÉTÉ

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement a tenu son assemblée générale ce 25 février, exposant le bilan et les projets.

Inès Soto

isoto@midilibre.com

Jacques Blanc, président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE), s'installe face à l'assemblée et démarre ainsi : « Il s'agit du dernier conseil que je préside, mais je reviendrai avec plaisir si on m'y invite. » Cette assemblée générale a pour objectif l'exposition des bilans 2019 et l'annonce des projets 2020. « C'est un bilan extrêmement positif, puisqu'il y a eu des investissements tout à fait importants, portés par le syndicat. » En effet, ce dernier, dont la vocation première est l'électrification, a vu ses compétences se démultiplier. « Nous l'avons précisé lors de la manifestation de nos 70 ans, on garde notre ADN », rassure l'orateur. Car l'électrification du département a encore des besoins : d'extension, d'enfouissement, de couverture de l'ensemble du territoire.

En parallèle, « on se lance dans une deuxième vocation qui a été reconnue par la loi sur la biodiversité, une mission forte concernant les énergies renouvelables ».

Le syndicat s'est lancé l'année dernière dans les opérations photovoltaïques, avec deux gros

Notre syndicat se mobilise pour le développement du photovoltaïque

JACQUES BLANC
(PRÉSIDENT DU SDEE)

projets en cours de réalisation : celui de la centrale solaire de la Zac de La Tieule, ainsi que le projet de centrale photovoltaïque de Rédoundel. Il accueillera, d'ici le printemps 2020, 5 300 panneaux. Les membres du bureau ont sou-



Dernier conseil pour Jacques Blanc qui a décidé de ne pas briguer un troisième mandat à la présidence. I.S.

haité rappeler que les terres utilisées pour l'exploitation photovoltaïque « ne sont pas des terres agricoles ». À ces chantiers, s'ajoutent d'autres engagements qui installent définitivement cette nouvelle vocation concernant les énergies renouvelables, tels que la reprise en maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le syndicat départemental se

mobilise pour le photovoltaïque principalement, mais s'intéresse également au bois. Notamment avec l'installation de la cellule bois énergie. Une petite équipe de deux personnes en est en charge. « Le bois énergie est également en bonne voie de développement », ajoute Jacques Blanc. Les énergies éoliennes, elles, ne mobilisent pas l'équipe actuellement.

Pour 2020, les engagements

continuent. « Ça fait beaucoup de compétences mais on les exerce avec efficacité ». Jacques Blanc estime que l'accumulation des compétences cédées au SDEE provient « d'une maîtrise et d'une gestion rigoureuse du syndicat ». Il a rappelé les investissements conséquents tel celui de Rédoundel, d'1,7 millions d'euros, qui font du SDEE « un acteur économique important sur la Lozère ».

Focus sur l'éclairage public

DÉVELOPPEMENT Le SDEE apporte son expertise au titre de l'éclairage public pour l'ensemble des communes rurales lozériennes qui font appel à lui. Aussi, dans le cadre du développement des énergies renouvelables, il s'est engagé dans un vaste programme. Il accompagne, dans la transition énergétique, avec l'installation de lampes Led, économes en énergie, un certain nombre de communes. « On a d'ailleurs été obligé d'agrandir nos locaux concernant l'éclairage public ; ils ont été inaugurés la semaine dernière à Marvejols », évoque Jacques Blanc. Aussi, le SDEE accompagne les communes dans la démarche d'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. À la fin 2019, 39 communes pratiquent l'extinction dont 10 de manière partielle et 29 en extinction totale. Cela représente 4 711 lanternes, soit 20 % du parc d'éclairage public lozérien. Le syndicat s'efforce à faire du département un "bon élève".